« àgée que lui, la première femme de M. Guizot eut toujours « à souffrir de cette différence d'âge; elle savait, en mou-« rant, qui allait lui succéder. » (Guizot, 45). Ceci est le pamphlet, voici la vérité.

« A la fin de 1828, M. Guizot s'était uni en secondes noces « à M<sup>lle</sup> Elisa Dillon, nièce de M<sup>lie</sup> de Meulan, qui, en mou-« rant, avait entrevu, désiré et presque préparé pour son « mari ce nouveau bonheur. » (Notice sur M. Guizot).

Nous le répétons d'ailleurs, toutes ces révélations d'intérieur fussent-elles vraies, M. de Mirecourt n'en fait pas moins une mauvaise action en les rendant publiques. Aucun de nous n'a le droit de s'immiscer dans la vie privée de qui que ce soit, et surtout de livrer à la publicité les secrets qu'il a pu surprendre.

« Je ne saurais accorder à un auteur le droit d'entrer chez « ses contemporains pour leur demander compte de leurs « opinions , de leurs rentes ou de leurs misères. Au nom « de l'honneur français, ne sanctionnons pas le code infâme « de la personnalité. »

Savez-vous, M. de Mirecourt, qui a écrit cette dernière phrase? c'est un écrivain que vous avez qualifié de noble et beau talent, de grand homme, de puissant génie, de Christ de l'art, M. Hononé de Balzac. Etes-vous assez condamné, et faut-il encore vous prouver que vos pamphlets sont de perpétuelles attaques à la Famille, mot que vous employez souvent avec emphase sans paraître comprendre quelles obligations il vous impose?

Il y a dans une de vos brochures une phrase précieuse. Répondant à M. Veuillot qui vous reprochait de vous couvrir d'un pseudonyme, vous lui dites : « J'ai une mère, aussi « vénérée que la vôtre, pour le moins, et que les querelles « de presse affligent. Le sentiment filial m'a décidé à choisir « un pseudonyme. » (Castille, 24).